



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
Securing Africa's future through capacity development
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités



Transforming Africa's Trade

African Export-Import Bank
Banque Africaine d'Import-Export

Note d'orientation N° 2 2024



L'affacturage pour changer la donne : autonomiser les PME dans le contexte de la ZLECAf

Principaux messages

- Dans le contexte géopolitique actuellement instable et polarisé, la mise en œuvre réussie de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est devenue encore plus urgente en tant que stimulant pour le commerce et l'intégration économique.
- L'urgence s'explique par la participation limitée du continent aux chaînes de valeur mondiales, par la fragmentation de son paysage en politique commerciale et par son commerce transfrontalier essentiellement informel.
- Les PME seront des partenaires stratégiques importants dans le déploiement réussi de la ZLECAf, mais elles doivent individuellement et collectivement surmonter les déficits structurels de leurs modèles de financement et de leurs opérations de crédit, avec une référence particulière à la catégorie des PME qui font partie du « chaînon manquant ».
- Les PME qui font partie du « chaînon manquant » doivent supporter un double fardeau : elles sont trop grandes pour être éligibles au micro financement dans ses diverses formes et trop petites pour être éligibles aux formes mixtes de financement provenant d'investisseurs en fonds propres et d'investisseurs d'impact, de banques commerciales et d'institutions de financement du développement.
- L'affacturage pourrait changer la donne en fournissant des solutions de financement pour les PME du « chaînon manquant » qui soient accessibles et abordables.



Introduction

L'adoption de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) fait entrer, de manière irréversible, le continent dans une ère de transformation structurelle à un rythme rapide : son adoption en mars 2018 a été suivie de son entrée en vigueur en mai 2019, puis de son opérationnalisation en janvier 2021. En août 2023, 47 États parties avaient ratifié l'Accord, donnant ainsi la mesure de leur engagement envers le grand espoir qu'il suscite pour le commerce et l'intégration économique du continent. Les opportunités inhérentes à l'anatomie de la ZLECAf pour développer le commerce au-delà des frontières nationales présentent de grands avantages pour stimuler la croissance et le développement des PME sur l'ensemble du continent, en particulier compte tenu des améliorations de productivité qui pourraient être générées par l'affacturage (ACBF-Afreximbank 2021).

L'adoption de la ZLECAf et les perspectives qu'elle inaugure pour l'intégration commerciale de l'Afrique doivent cependant s'inscrire dans un contexte mondial en évolution rapide, volatile et changeant, caractérisé par une fragmentation géopolitique, des relations commerciales perturbées et une dégradation de l'environnement causée par le changement climatique, et les tendances néo-mercantilistes et protectionnistes en Occident. Cerné par ces impondérables, le continent devra de plus en plus forger son propre destin. Par conséquent, la mise en œuvre réussie de la ZLECAf devient de plus en plus urgente, en particulier compte tenu de l'intégration limitée du continent dans les chaînes de valeur mondiales, qui reflète la fragmentation de son paysage en politique commerciale, et du caractère informel, porté à son plus haut niveau, de son commerce transfrontalier (FMI 2023).

La ZLECAf pourrait donc donner une impulsion à la diversification du commerce intra régional, promouvoir un plus grand bien-être des consommateurs et générer des gains de productivité accrus (Diallo 2022). Par conséquent, il existe un potentiel de gains significatifs pour les PME grâce aux chaînes de valeur régionales et à un paysage de politique commerciale unificateur. Cependant, la suite dépendra en grande partie d'une mise en œuvre prudente et judicieuse de la ZLECAf, ainsi que du renforcement de la capacité institutionnelle de la ZLECAf à autonomiser les PME grâce aux nouvelles technologies, à des instruments de financement plus accessibles et à une meilleure culture numérique.

Cette Note d'orientation vise à tracer un ordre analytique sur la façon dont l'affacturage pourrait être compris comme un moteur pour atteindre deux objectifs : l'un est de contribuer à un environnement de financement en Afrique qui devrait permettre aux PME d'assurer leurs liquidités d'exploitation et leur sécurité de financement avec une plus grande célérité en termes de délai que les formes traditionnelles de financement tels que les prêts bancaires ; et l'autre est de soutenir le développement du commerce intra régional au niveau des phases opérationnelles et de mise en œuvre de la ZLECAf, dont les PME pourraient constituer la tête de pont.

Cependant, si l'affacturage doit changer la donne en matière d'autonomisation des PME dans le contexte de la ZLECAf, il est important de comprendre les incertitudes du terrain sur lequel ces PME doivent opérer en Afrique, en particulier celles d'entre elles qui font partie du « chaînon manquant » et comment ses différents éléments constitutifs et sa dynamique opérationnelle peuvent être compris. À l'inverse, il faut cerner la différence que l'affacturage pourrait faire en tant qu'instrument de financement.



Évaluer la nature et la portée des défis des PME

Au plan stratégique, il est évident que les PME vont s'avérer être un ingrédient clé de l'alchimie grâce à laquelle la mise en œuvre de la ZLECAf sera couronnée de succès. Il est désormais également évident que les PME souffrent et doivent se débattre avec de graves déficits et carences en matière de financement, le déficit de financement actuel étant estimé à 421 milliards de dollars américains (IFC : Banque mondiale 2021). Les difficultés généralisées de financement qui affligent la grande majorité de l'écosystème des PME constituent un obstacle important à la réalisation de leur plein potentiel, en particulier les PME du « chaînon manquant » (voir ci-dessous et la figure 1). Paradoxalement, cette rareté de financement sévit dans un environnement économique et commercial qui offre de grandes opportunités et de bonnes perspectives grâce auxquelles, avec des régimes appropriés d'appui et d'orientation sur lesquels s'appuyer, les PME pourraient croître et se développer pour atteindre des niveaux de maturité qui se rapprochent de la gamme d'entreprises de haut vol, financièrement stables (KEPSA 2023).

Il convient donc de réexaminer certains des obstacles structurels qui limitent et inhibent l'accès des PME au financement, sous le prisme de la manière dont l'affacturage pourrait jouer un rôle amélioré en tant qu'intervention de financement durable. Le manque cyclique de financement des PME soulève des questions de premier ordre quant à l'efficacité et à l'efficacité des marchés de capitaux nationaux en termes de réponse aux besoins des entreprises, notamment en matière de stimulation de l'innovation, de l'expansion et de la création d'emplois (Quartey, Turkson, Abor et Iddrisu 2017). Ce problème est aggravé par des asymétries d'information qui causent de graves lacunes dans la connaissance et la sensibilisation aux options de financement tourné vers les besoins des PME et c'est a fortiori le cas de l'affacturage comme instrument de financement.

Il y a une logique qui explique cette situation : l'Afrique est encore un acteur marginal sur le marché mondial de l'affacturage dont elle représente 1,14 pour cent et ses acteurs les plus importants du domaine sont concentrés dans six pays seulement (FCI 2023). Un obstacle et un inconvénient majeurs pour rendre l'affacturage plus attractif en Afrique est que ce mode de financement demeure l'apanage des banques et des institutions bancaires qui sont synonymes de conditions de prêt et de critères d'éligibilité onéreuses, tandis que les entités d'affacturage autonomes sont rares (ACBF-Afreximbank 2021).

Options de financement et questions connexes

Généralement, les options standard vont de la micro finance et de l'investissement providentiel au capital-investissement et au capital-risque, en passant par le recours à une éventuelle cotation de segments de croissance potentiels sur les bourses locales. Le résultat net est que les marchés boursiers locaux souffrent d'inertie et de stagnation et restent donc sous-développés pour soutenir la croissance et le développement des PME. Il s'agit d'un facteur majeur contribuant au manque de profondeur et de liquidités des marchés de capitaux nationaux, ce qui a des répercussions sur le pipeline des introductions en bourse sur les bourses locales (Quartey, Turkson, Abor et Iddrisu 2017).

La tradition selon laquelle les PME s'appuient sur l'endettement à court terme pour mobiliser leur fonds de roulement explique leur dépendance à l'égard du secteur bancaire, des prêts bancaires et d'autres méthodes d'endettement à haut rendement. Ces voies de financement, notamment les prêts bancaires, sont régressives pour les PME puisque celles-ci doivent supporter le lourd fardeau du remboursement des prêts ou faire face au spectre d'un défaut de paiement et même d'une inscription sur une « liste noire » par les agences d'évaluation de crédit. En outre, les banques exigent des garanties (qui peuvent être d'un montant prohibitif) pour compenser le risque de crédit non quantifiable associé aux prêts aux PME (LSEG 2022).

Il existe d'autres défis connexes auxquels les PME doivent faire face. Citons notamment : le faible accès à l'expertise nécessaire pour améliorer leurs structures et pratiques de gestion, surtout en ce qui concerne la culture numérique ; une absence d'informations financières qui aident les prêteurs et les investisseurs potentiels à prendre des décisions concernant les entreprises dignes d'être soutenues ; et puis il y a la dimension du capital social liée aux conditions de travail peu attrayantes, à l'absence de filets de sécurité sociale et à la faible rétention des individus talentueux. Cela dit, les services d'appui aux entreprises et aux PME se sont améliorés dans plusieurs pays comme le Kenya, Maurice, le Rwanda, la Tunisie et l'Afrique du Sud. Il s'agit notamment de conseils juridiques et réglementaires, de gestion financière et d'administration, de systèmes de garantie de crédit et de programmes d'incubation et d'accélération (LSEG 2022).

Néanmoins, il faudra faire beaucoup plus pour renforcer les modèles commerciaux des PME et le tissu financier afin de permettre une participation plus solide et plus efficace aux plateformes et protocoles de la ZLECAf, tels que le commerce des biens et des services. Cela devient particulièrement important pour garantir l'investissement et la préparation opérationnelle et promouvoir une culture entrepreneuriale plus efficace sur le plan fonctionnel, comme celle qui existe dans de nombreux pays asiatiques dont les économies se sont développées grâce à l'inventivité des PME (Fofack 2020).

Le problème du « chaînon manquant »

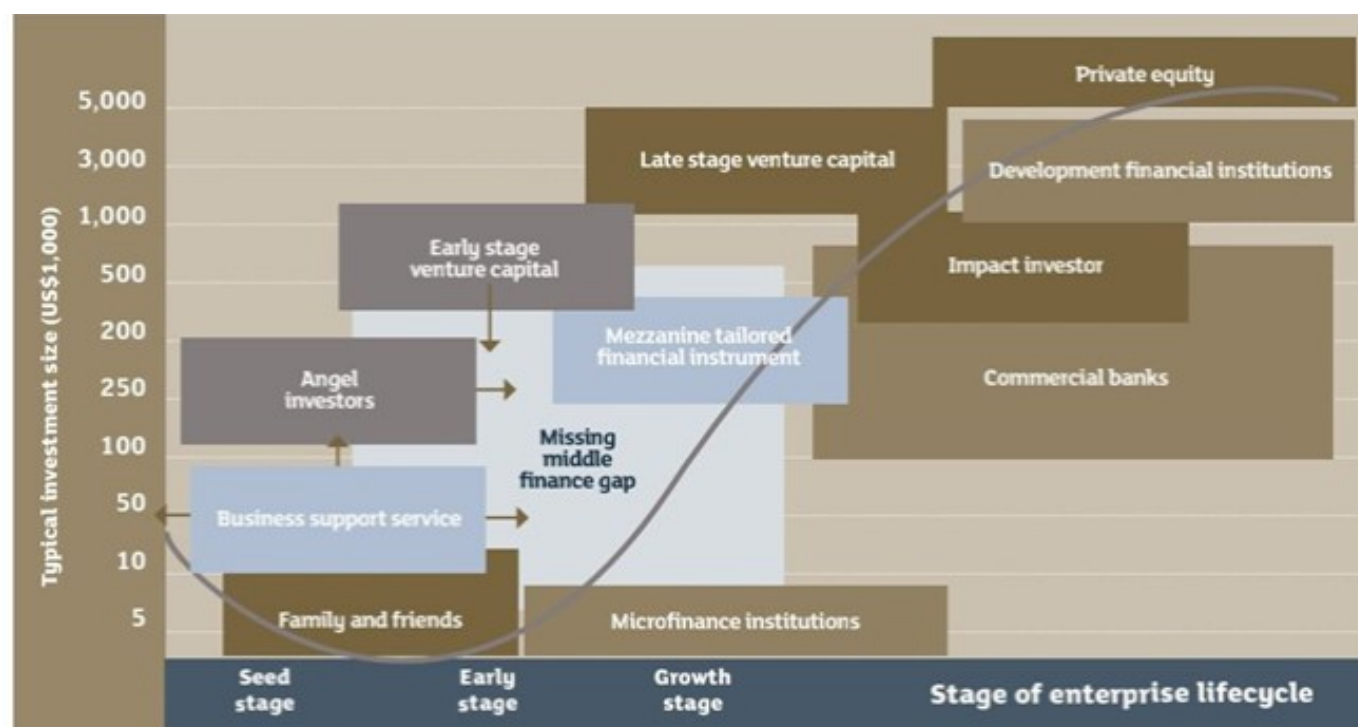
Dans leur ensemble, les défis de financement mettent en évidence la grande pitié du « chaînon manquant » dans le paysage des PME. Ce groupe de PME faisant partie du « chaînon manquant » est important en nombre et souffre de graves déficits de financement, exacerbés par un manque de visibilité pour les investisseurs. Le « chaînon manquant » est généralement constitué de PME et d'entités commerciales africaines comptant de 5 à 250 employés et dont les besoins en capital se situent entre 20 000 et 2 millions de dollars US.

Comme le montre clairement la figure 1, les PME de la catégorie « chaînon manquant » ont dépassé l'étape de démarrage dans le processus de création et sont passées au stade des premiers pas au plan opérationnel et des transactions commerciales, avec des progrès enregistrés vers une croissance régulière. En fonction de leur taille, il existe une variété d'instruments et de services de financement disponibles pour les aider pendant cette phase, notamment la famille et les amis, les investisseurs providentiels, les formes de base de capital-risque et la micro finance.

Cependant, c'est à ce stade de leur cycle de vie qu'ils ont du mal à négocier le tournant de développement qui nécessite des apports de capitaux plus importants de la part des banques, des investisseurs d'impact, des sociétés de capital-investissement et des institutions de financement du développement. La raison principale est que les PME du « chaînon manquant » ont tendance à être trop grandes pour obtenir des fonds auprès des institutions de micro finance, mais sont trop petites ou très exposées aux risques pour acquérir un capital de croissance adéquat auprès d'investisseurs conventionnels en dette et en actions, de banques commerciales et d'institutions de financement du développement (Alibhai, Bell et Conner 2017).

Ce combat financier est un problème et un défi omniprésents pour les PME, et le sera encore davantage lorsqu'elles tenteront d'entrer dans des conditions de marché qui seront concurrentielles dans le contexte actuel de la ZLECAf (PNUD/CEDEAO 2021).

Figure 1: Le déficit de financement des PME du « chaînon manquant » en Afrique



Source: LSEG Africa Advisory Group (2022)

N°	ENGLISH	FRENCH
1	Private equity	Capital-investissement
2	Late stage venture capital	Capital-risque à un stade avancé
3	Development financial institutions	Institutions financières de développement
4	Early stage venture capital	Capital-risque de démarrage
5	Impact investor	Investisseur d'impact
6	Mezzanine tailored financial instruments	Instruments financiers de type mezzanine
7	Angel investors	Investisseurs providentiels
8	Commercial banks	Banques commerciales
9	Missing middle financial gap	Lacune financière du " chaînon manquant "
10	Business support services	Services d'appui aux entreprises
11	Family and friends	Famille et amis
12	Microfinance institutions	Institutions de micro finance
13	Seed stage	Étape de démarrage
14	Early stage	Étape des premiers pas
15	Growth stage	Stade de croissance
16	Stage of enterprise lifecycle	Étapes du cycle de vie de l'entreprise
17	Typical investment size	Taille habituelle d'un investissement

Malgré ces difficultés omniprésentes, des tendances positives ont été observées dans l'augmentation du nombre de groupes, de réseaux et d'initiatives d'investisseurs providentiels à travers le continent. Cependant, il en faut bien plus pour répondre à la rareté des capitaux disponibles pour les PME ; ou encore pour s'attaquer aux problèmes de financement structurels et persistants du « chaînon manquant », avec les déficits de crédibilité et de confiance qu'ils doivent endurer dans des conditions de fonctionnement difficiles (Runde, Savoy et Staguhn 2021).

Il est donc impératif que les États parties à la ZLECAf, les organismes régionaux et continentaux et les autres parties prenantes du secteur financier créent un environnement propice aux opportunités de crédit et de financement pour les PME afin que celles-ci soient mieux intégrées dans les matrices politiques et les plateformes opérationnelles pertinentes. Cela concerne particulièrement les dispositions pertinentes de l'article 3 de la ZLECAf, à savoir : faciliter les échanges commerciaux pour les PME ; supprimer les barrières non tarifaires ; développer une expertise en matière de propriété intellectuelle, d'investissement, de concurrence et de commerce électronique ; et réduire les taxes et les tarifs entre les États parties.

Les dispositions de l'article 3 peuvent utilement être testées dans le cadre approfondi d'une étude importante réalisée par le Centre du commerce international qui est une agence conjointe de l'OMC et de l'ONU. L'étude a examiné 94 chaînes de valeur dans 23 secteurs en tant que moteurs potentiels de stimulation du commerce intra-africain et dans lesquels les PME pourraient jouer un rôle central et impactant (ITC 2022).

Que peut faire l'affacturage ?

L'affacturage est généralement envisagé sous l'angle de la fourniture de solutions aux problèmes de trésorerie. Cependant, il offre d'autres avantages qui vont au-delà de la facilitation de l'accès immédiat au capital, même si le financement demeure sa raison d'être essentielle.

Solutions de financement immédiates

Les obstacles à l'accès au financement sont également des obstacles à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique. À cet égard, l'affacturage pourrait changer la donne à deux égards : l'accessibilité et l'abordabilité du financement. L'affacturage permet un meilleur accès au financement pour les PME ; et cela rend le coût du capital abordable. En ce sens, l'affacturage apporte des solutions immédiates aux problèmes rencontrés par les PME du « chaînon manquant » car, en tant que transaction impliquant une entreprise financière et en tant que dispositif de financement du débiteur, sa fonction principale est de permettre à une entreprise de vendre ses créances à une société d'affacturage à prix réduit (Korankye-Sakyi et Oluyaju 2022).

Dans des environnements de marché du crédit étroits et difficiles comme ceux qui existent dans de nombreux pays et sous-régions africains, les interventions d'affacturage fournissent des solutions immédiates pour répondre aux besoins financiers pressants, afin de permettre à une entreprise non seulement de survivre dans des conditions compétitives et exigeantes, mais également de se développer et prospérer. L'affacturage comprend également d'autres services importants liés au commerce dont les PME du « chaînon manquant » peuvent bénéficier, tels que le recouvrement des créances, la gestion du grand livre des créances pour le compte du créancier et la protection du créancier contre les créances douteuses ou le défaut de paiement.

Techniques d'affacturage

Il existe deux techniques stratégiques d'affacturage qui sont avantageuses pour les PME du « chaînon manquant ». La première est sa nature avec ou sans recours. Dans l'affacturage avec recours, l'entité d'affacturage dispose d'une créance (c'est-à-dire d'un recours) contre le débiteur pour tout défaut de paiement ; c'est-à-dire qu'il n'y a aucune protection de crédit pour le vendeur. En revanche, dans l'affacturage sans recours, la société d'affacturage assume non seulement la responsabilité des factures, mais aussi la plupart des risques de défaut puisqu'elle n'a pas de recours contre le fournisseur en cas de défaut ; c'est-à-dire qu'il existe une protection de crédit pour le vendeur. Ce dernier type d'affacturage est particulièrement adapté pour aider les PME africaines dans le contexte des pays en développement et constitue un fondement important des pratiques de financement mixte pour rendre le capital plus accessible et abordable (Runde, Savoy et Staguhn 2021).

Une innovation récente qui pourrait avoir une incidence significative sur la participation des PME au commerce intra régional et transfrontalier dans le cadre de la ZLECAf concerne le financement de la chaîne d'approvisionnement, connu sous le nom d'affacturage inverse. Cette forme d'affacturage rend disponible un fonds de roulement en permettant à l'entreprise d'étendre ses conditions de paiement aux fournisseurs avec une option de paiement anticipé sur la base des factures approuvées. En d'autres termes, la société d'affacturage achète les comptes créditeurs sans recours auprès d'acheteurs ayant des références établies et solvables, limitant ainsi le risque de crédit à des proportions plus gérables.

Le financement de la chaîne d'approvisionnement est un autre outil de financement mixte qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux PME dans le domaine de l'affacturage à l'exportation impliquant le commerce transfrontalier et international. Outre le client et la société d'affacturage à l'export dans la même zone, il s'agit d'une société d'affacturage à l'import située dans la zone client dans un autre pays. La société d'affacturage d'importation aide à déterminer la solvabilité, collecte l'argent à la date d'échéance et l'envoie à la société d'affacturage à l'export.

Même s'il en fait partie intégrante, l'affacturage peut être distingué des autres outils de financement mixte tels que les prêts conventionnels, les fonds propres, les subventions ou l'assistance technique. Son attribut révolutionnaire réside dans un modèle de financement pour les transactions nationales et internationales qui est plus efficient, efficace, flexible et fiable. Il a fait ses preuves en tant que mécanisme de financement à court terme dans le monde entier (FCI 2022). De plus, et notamment pour les nombreux PME du « chaînon manquant », l'affacturage génère un cercle vertueux en :

- fournissant un service de gestion du crédit qui permet un plus grand espace pour la croissance et l'expansion de l'entreprise ;
- aidant au recouvrement rapide des dettes, ce qui améliore considérablement les flux de trésorerie ;
- réduisant le risque de créances irrécouvrables ; et en
- fournissant une protection du crédit qui élimine le risque de créances douteuses (Irungu, Kibuine et Muhoho 2019 ; ACBF-Afreximbank 2021).

Policy Considerations

Ces réflexions font ressortir trois dimensions qui ont des implications en vue des politiques :

- **La dimension informationnelle** : il est raisonnable de supposer que la plupart des PME ne disposent pas de connaissances et d'informations suffisantes sur les exigences techniques, substantielles, juridiques et réglementaires pour bénéficier de la ZLECAf en tant que marché continental unique de biens et de services. En utilisant le guide PNUD/CEDEAO comme support pédagogique, l'ACBF, avec le soutien du Secrétariat de la ZLECAf et les agences compétentes de la CEA, de la CUA et de la BAD, devraient élaborer et distribuer de tels manuels pour les PME dans toutes les CER, et dans toutes les langues de l'UA. Pour garantir une compréhension plus large, ce manuel devrait être accompagné d'ateliers régionaux qui ciblent la participation la plus large possible des PME.
- **La dimension du « chaînon manquant »** : l'unité d'affacturage d'Afreximbank, avec l'aide de l'ACBF, le Secrétariat de la ZLECAf et le programme de la BAD chargé de faire fonctionner la finance en Afrique, devraient mener une enquête complète et détaillée pour avoir une meilleure compréhension empirique de la représentation quantitative du « chaînon manquant ». La méthodologie devrait inclure une évaluation de leurs intérêts sectoriels, de leur répartition nationale et géographique et de leur capacité de gestion à se qualifier pour des modalités de financement qui les aideront à s'engager dans les chaînes de valeur régionales, les réseaux commerciaux transfrontaliers et les marchés intra régionaux. L'étude du Centre de commerce international (2022) constitue une base conceptuelle et empirique utile pour les composantes de l'enquête.
- **La dimension de l'affacturage et du financement** : en tant que partie intégrante de la boîte à outils du financement mixte d'une valeur globale de 152 milliards de dollars américains, l'affacturage doit être rendu plus attractif pour les PME, en particulier celles prises dans le monde intransigeant et infernal du « chaînon manquant ». Il en résulte une opportunité pour l'unité d'affacturage d'Afreximbank, le Secrétariat de la ZLECAf et FCI, en partenariat avec l'ACBF, d'élaborer un nouveau discours sur l'affacturage en tant que condition sine qua non d'un financement accessible et abordable. Cet exercice peut être complété et soutenu par des réseaux pertinents et potentiels qui pourraient contribuer au développement d'une base d'affacturage accessible et abordable, ainsi qu'à la mise en place de systèmes de soutien appropriés pour les PME. Il s'agit notamment de la BAD, de la CEA, de la CUA et de la Société financière africaine, d'acteurs identifiés du capital-investissement et du capital-risque sur les marchés de capitaux nationaux, des institutions de financement du développement, des agences donatrices et des institutions financières internationales. Ces entités pourraient se réunir dans un effort de collaboration pour créer un produit d'affacturage et de financement durable qui permette au mieux aux PME de participer et de bénéficier de la lettre et de l'esprit de la ZLECAf.

Conclusion

Cette Note d'orientation a tenté de mettre en lumière la manière dont l'affacturage pourrait changer la donne en stimulant la participation conséquente des PME à l'écosystème de la ZLECAf. Même si des défis demeurent et sont déterminants pour le succès futur de la ZLECAf à bâtir collectivement, pierre après pierre, un continent uni dans sa diversité, l'affacturage ouvre la voie à une refonte radicale des déficits et défauts de financement et de crédit qui ont miné le rôle progressiste des PME dans la réduction de la pauvreté et dans la croissance économique.

Enfin, s'il est correctement géré, notamment en ce qui concerne le « chaînon manquant », l'affacturage pourrait non seulement fournir un financement commercial indispensable, mais être également un stimulant majeur pour une meilleure intégration des marchés et une augmentation du commerce intra-africain.

Remerciements

La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) tient à remercier le Groupe de travail sur l'affacturage d'Afreximbank et les membres du Groupe d'études stratégiques de l'ACBF pour leurs suggestions et leurs idées qui ont aidé à affiner le document de recherche. Cette Note d'orientation a été réalisée par Garth le Père. Les opinions exprimées dans cette Note ainsi que dans le document dont elle s'inspire, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'ACBF et d'Afreximbank.

Références bibliographiques

- ACBF-Afreximbank (2023), "Factoring as a Catalyst for Small and Medium Enterprises Development and Intra-African Trade." Harare, Zimbabwe: ACBF.
- ACBF-Afreximbank (2021), "Factoring in Africa to support trade development." Harare, Zimbabwe: ACBF, Occasional Paper No. 32.
- Alibhai, S, S Bell, and G Conner (eds.) (2017), *What's happening in the Missing Middle: Lessons from Financing SMEs*. Washington DC: World Bank.
- Diallo, A (2022), "Boosting Intra-Africa trade will power post-COVID 19 recovery and foster food security." International Trade Centre, 5 August.
- FCI (2022), *Annual Review 2022*. The Netherlands: Amsterdam, Factors Chain International.
- FCI (2023), *Annual Review 2023*. The Netherlands: Amsterdam, Factors Chain International.
- Fofack, H (2020), "Making the AfCFTA work for the Africa We Want." Washington DC: Brookings Institution Policy Brief—The Africa Growth Initiative.
- International Finance Corporation (2021), *Small Business by Growth: How investing in SMEs creates jobs*. Washington DC: IFC and World Bank.
- IMF (2023), "Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in a Changing World." Washington DC: IMF Departmental Paper, DP/2023/003, May.
- International Trade Centre (2022), *Made in Africa: Creating value through integration*. Geneva: ITC.
- Irungu, JM, M Kibuine, and J Muhoho (2019), "Receivables factoring and performance of private finance companies in Kenya: A case of private finance companies in Nairobi City County." *International Academic Journal of Economics and Finance*, 3:3.
- KEPSA (2023), "How SMEs can reap from AfCFTA Opportunities." Nairobi, Kenya: Kenya Private Sector Alliance, 20 September. At www.kepsa.or.ke/files/magazine/KEPSA%20September%202023%20Edition.pdf/ (visité le 29 novembre).
- Korankye-Sakyi FK and O Oluyejun (2022), "Leveraging Regulatory Interventions in the Receivables Financing Industry to Stimulate the Growth of Small Business in Ghana." *Speculum Juris*, 36 (1), 31 July.
- LSEG Africa Advisory Group (2022), "The Challenges and opportunities of SME financing in Africa." London, UK: London Stock Exchange Africa Advisory Group.
- Quartey, P, E Turkson, JY Abor, and AM Iddrisu (2017), "Financing the growth of SMEs in Africa: What are the constraints to SME financing within ECOWAS." *Review of Development Finance*, 7:1, June.
- Runde, D, CM Savoy, and J Staguhrn (2021), "Supporting Small and Medium Enterprises in Sub-Saharan Africa through Blended Finance." Washington DC: Center for Strategic and International Studies, CSIS Briefs. At www.csis.org (visité le 30 novembre).
- UNDP/ECOWAS (2021), *Understanding the AfCFTA: Guide for SMEs in the ECOWAS Region*. New York: UNDP/ECOWAS. At www.undp.org/sites/g/files/zskgke326files/migration/africa/UNDP_RBA_ECOWAS_Understanding_the_AfCFTA.Guide (visité le 29 novembre).



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Securing Africa's future through capacity development
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

**THE AFRICAN CAPACITY BUILDING
FOUNDATION (ACBF HEAD OFFICE)**

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
Tel: (+263-242) 304663, 332002
Cell: +263 772 185 308 - 10
E-mail: root@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
WEST & CENTRAL AFRICA**

3rd Floor, The Rhombus, Plot 24 Tumu Street,
Kanda Estates, Accra, Ghana
Tel : +233 540122013
E-mail : accra@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
EAST & SOUTHERN AFRICA**

ACK Garden House, 2nd Floor, 1st Ngong Ave, Nairobi, Kenya
Tel: +254 (20) 5160052
Cell: +254 727 116 276
E-mail: nairobi@acbf-pact.org



www.acbf-pact.org